Démarche : FSDIE Mobilité - Etudiants de l'université Paris-Panthéon-Assas

Organisme : Service de la vie associative

# Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Date de naissance

# Formulaire

Le FSDIE Mobilité accompagne les étudiants  qui partent en programme d'échange, sous réserve d'avoir été sélectionnés par le service des affaires internationales et sous conditions de revenus.

ATTENTION - cette démarche ne s'adresse qu'aux étudiants de l'université Paris-Panthéon-Assas et ne doit être remplie qu'à titre individuel.

**Critères d'éligibilité**

Seuls les étudiants de l'université Paris-Panthéon-Assas (Campus de Paris et de Melun), sélectionnés par le Service des Affaires Internationales, peuvent prétendre à un soutien financier dans le cadre du FSDIE.

Les demandeurs doivent être de nationalité française ou être en situation régulière sur le territoire.

Les étudiants peuvent être boursiers ou non. Le revenu brut global des tuteurs légaux ne doit pas dépasser 20 000€ par part dans la limite d'un plafonnement à 60 000€.

La subvention FSDIE sera versée, sur le compte bancaire de l'étudiant après réception de son attestation de présence par le service de la Vie associative.

**Modalités de remise de dossier**

Le dossier doit être complété par vos soins, via la plateforme dédiée, pendant la période de dépôt.
Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

## Etat civil

**Nom**

**Prénom**

**Date de naissance**

**Nationalité**

**Adresse**

**Téléphone**

**Courriel**

## Votre cursus universitaire

**Matricule**

**Diplôme préparé**
Intitulé du diplôme/concours préparé lors de la réalisation du projet en 2024-2025

**Diplôme(s) déjà obtenu(s)**
Préciser pour chaque diplôme l'année d'obtention (ex Licence droit 2020)

**Date du projet d'échange**

**Période du projet d'échange**
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- [ ] 1er semestre
- [ ] 2nd semestre
- [ ] les deux semestres

**Etablissement d'accueil**

**Ville**

**Pays**

**Enseignant responsable du projet**

## Situation de l'étudiant

**Boursier**
Cochez la mention applicable
- [ ] Oui
- [ ] Non

**Prestations familiales**
Préciser le type et le montant pour chacune des aides (ex CAF XXX€)

**Etes-vous rattaché à vos représentants légaux ?**
Cochez la mention applicable
- [ ] Oui
- [ ] Non

**Revenu de l'étudiant**
Revenu brut global comme indiqué sur l'avis d'imposition dans le cas d'un détachement

**Situation familiale**
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
- [ ] Célibataire
- [ ] Concubinage
- [ ] Marié-e
- [ ] Pacsé-é
- [ ] Divorcé-e
- [ ] Veuf-ve

**Nom conjoint**

**Prénom conjoint**

**Profession conjoint**

**Revenu du conjoint**

Revenu brut global comme indiqué sur l'avis d'imposition

**Nombre d'enfants à charge**
Nombre d'enfant(s) à charge (figurant sur l'avis d'imposition)

## Vos représentants légaux

**Situation de vos représentants légaux**
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Mariés
- ☐ Veuf (ve)
- ☐ Pacsés
- ☐ Divorcés
- ☐ Séparés
- ☐ Cohabitation
- ☐ Situation monoparentale

**Nombre d'enfants à charge**
Nombre d'enfants à charge figurant sur l'avis d'imposition (y compris l'étudiant concerné)

**Profession du représentant légal 1**
(actuelle ou antérieure, si retraité ou au chômage)

**Profession du représentant légal 2**
(actuelle ou antérieure, si retraité ou au chômage)

**Revenu des représentants légaux**
Revenu brut global des représentants légaux (comme indiqué sur l'avis d'imposition)

## Pièces à fournir obligatoirement

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- ☐ Justificatif de l'acceptation du programme d'échange

délivré par la Direction de l'Action Internationale

**Carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité ou récépissé**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**
☐ Copie du certificat de scolarité ou de la carte d'étudiant

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**
☐ Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022

- de vos parents
- le vôtre si vous êtes en rupture familiale avérée par l'assistante sociale ou en cas de détachement fiscale avéré avec un avis fiscal supérieur ou égal à trois fois le SMIC.
Si vous n'avez pas fait cette démarche, merci de nous transmettre les fiches de paie correspondant à trois fois le smic sur le même année.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**
☐ Justificatif de domicile

Bail ou quittance de loyer datant de moins de 3 mois

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**
☐ RIB de l'étudiant

## Pièces supplémentaires à fournir selon la situation

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**
☐ Avis de bourse de l'année en cours

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**
☐ Justificatifs de situation personnelle ou familiale

Toute pièce attestant de votre situation personnelle ou familiale (surendettement, divorce, décès, etc.).

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**
☐ Déclaration sur l'honneur de la tierce personne subvenant à vos besoins

Indiquant ses nom, prénom, adresse, profession ainsi que le montant mensuel de l'aide fournie.

**Pièce d'identité de la tierce personne**

## Validation de votre demande

**Certifie l'exactitude des renseignements fournis**
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente notice sachant que toute erreur ou omission de ma part peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait de l'aide.

Si le séjour n'est pas effectué dans sa totalité ou écourté pour des raisons personnelles, je m'engage à le signifier au service de la vie associative pour connaître les modalités de reversement de l'aide accordée.

Cochez la mention applicable
☐ Oui

☐ Non

**Je consens à ce que les données saisies sur cette plateforme soient utilisées par le service de la vie étudiante et la commission FSDIE mobilité pour évaluer ma demande de subvention.**

Les données enregistrées sur cette plateforme sont nécessaires à l'étude de votre demande de subvention. Seuls le service de la vie étudiante et la commission du FSDIE mobilité peuvent les consulter.
Elles seront détruites 3 mois après la fin de cette procédure.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non